

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6856 Société : R A M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHENSI ESTOUKRI

Date de naissance :

02.04.67

Adresse :

HARI TU ELLE

Tél. : 0661416106

Total des frais engagés : 3026,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Complément

Date de consultation : 17/08/2021

Nom et prénom du malade :

HAOUDY SANAE

Age : 58 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :



## Déclaration de Maladie

N° M21- 0053694

89 333

Autorisation CNPD N° : AA-215 / 2019



# Décompte de Remboursement Maladie-Maternité

AFF : /-

STE PROMOPHARM

CONTRACTANTE : HAOUDY SANAE

NOM DE L'ASSURE : HAOUDY SANAE

BENEFICIAIRE : 16200505

DECLARATION N° : /

/ 904804/

CONTRAT N° 9152 60 / 512900

CERTIFICAT N° 4931132

MATRICULE 4931132

DATE DE LA DECLARATION : 17/08/2021

DATE DE REMBOURSEMENT : 14/09/2021

CODE ACTE	NATURE DES PRESTATIONS	VOUS AVEZ PAYÉ	REMBOURSEMENT ASSUREUR DE BASE	BASE DE REMBOURSEMENT	* COEFF.	TAUX REMB.	MONTANT DE REMBOURSEMENT
5	Consultation specialiste	200.00		200.00		90%	180.00
13	Analyses medicales	2575.50		2575.50		90%	2317.95
15	Pharmacie	576.20		251.10		90%	225.99
<b>TOTAUX</b>		3351.70		3026.60			2723.94

## OBSERVATIONS :

apixol+vit c+physiomer+zinc

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

## ETABLIR UNE DECLARATION PAR PERSONNE MALADE

- En cas d'accident, préciser les causes, circonstances, date, lieu et heure.
- La déclaration doit être accompagnée de toutes pièces justificatives, (Ordonnances médicales prescrivant les médicaments ou tout examen de radiologie et laboratoire, etc...)
- Les vignettes ou à défaut les prospectus et les P.P.M. concernant les médicaments doivent être joints aux ordonnances.
- Lorsque la personne soignée bénéficie d'un régime de prévoyance, l'assuré devra remettre à l'assureur les photocopies des pièces justificatives et l'original du décompte de règlement délivré par cet organisme.
- Tous certificats, note d'honoraires et ordonnances remis à l'occasion d'un sinistre sont conservés par l'assureur.
- **Soins dentaires** : Pour les extractions multiples de plus de 5 dents, les soins spéciaux, paradontoses et radios (plus de 2 par séance). Une entente préalable est obligatoire.
- **En cas d'hospitalisation médicale ou chirurgicale** : la déclaration de maladie doit être accompagnée d'une facture détaillée et acquittée sur laquelle devront être précisés : la cotation des actes, la ventilation des frais annexes, le nombre de jours d'hospitalisation et le détail de fournitures pharmaceutiques.
- **Délai de remise des pièces** : Toutes pièces concernant un sinistre, doivent être remise à l'assureur au plus tard, dans les trente jours qui suivent la guérison ou l'expiration du traitement.
- L'indemnité forfaitaire couvrant les frais de grossesse et de maternité est payable sur présentation d'un extrait d'acte de naissance.
- **Protection des données personnelles**

Les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont rattachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales. Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré /souscripteur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir les dites informations.

L'assureur garantit notamment le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, de telle sorte que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.

L'assureur s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations en matière de protection de ces données et s'y tiennent.

Les données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du service conformité par courrier à la Boîte Postale 16193 ou par e-mail : conformite@wafaassurance.co.ma

De manière expresse, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à des fins de prospections commerciales en vue de proposer d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.

**Vérifiez avant l'envoi que rien n'a été omis, vous évitezerez toute correspondance inutile, et nos règlements seront alors rapides.**

VOLET DÉTACHABLE



تأمين الوفاء  
Wafa Assurance

SIÈGE SOCIAL : 1 BD ABDELMOUNEN - CASABLANCA - TEL : 05 22 54 55 55 - R.C : 31 719 - I.F. 01085467 ICE : 00008373600004  
S.A au capital de 350.000.000 dh - Entreprise régie par l'loi n° 17-99 portant code des assurances  
[www.wafaassurance.ma](http://www.wafaassurance.ma)

## DECLARATION DE MALADIE : 16200505

PROMOPHARM S.A

Z.I du Sahel, Rue N° 7 B.P 96 / 97  
26400 Had Soualem - Maroc  
Tel : (+212) 5 22 96 39 39 - Fax : (+212) 5 22 96 31 84  
[www.hikma.com](http://www.hikma.com)

hikma.

Cachet de l'employeur

N° du contrat :

N° affiliation :

Nom et prénom de l'assuré

Matricule Sté :

HAOUDY SANAE

Type de déclaration

Médical

Dentaire

Optique

Total des frais engagés

3351,70

Docteur Nezha Mernissi

Médecine Générale  
58, Rue El Mortadli - Palmier  
Casablanca  
Tél : 0522 25 13 44/0522 98 33 56

Cachet du médecin :

Date de la consultation :

17 AOUT 2021

Nom et prénom du malade :

HAOUDY SANAE Âge

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Sat urtice

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la compagnie.

Signature de l'assuré

DECLARATION

CONTRAT N°

NOM DU MALADE

DATE DE CONSULTATION

16200505

CERTIFICAT N°

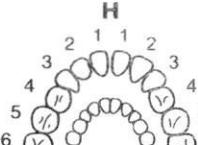
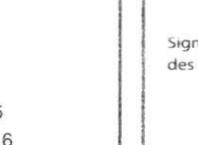
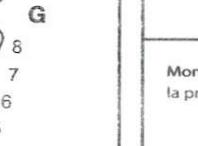


تأمين الوفاء  
Wafa Assurance

Dates des actes médicaux	Signature et cachet du praticien attestant le paiement des actes	Montant des honoraires
Médecin traitant 17/08/2021 28/08/2021	Docteur Nezha Mernissi 58, Rue El Moutada - Palme Casablanca 20134 Tel: 0522 25 13 44 / 0522 29 83 56 Cefit	200,00 DH
Pharmacie 17/08/2021	Cefit	576,60
Analyses / Radiologie 18/08/2021 28/08/2021	B 1200 RE CASALAB PALMIER 36, Rue Almorada - Palmier Casablanca 20134 Tel: 0522 25 13 44 / 0522 29 83 56	1808,80 326,60
Auxiliaires médicaux 17/08/2021	CJ	440,00 DH

- Le praticien précisera la dont traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins et leur coefficient d'après la Nomenclature Générale des Actes Professionnels.

DEVIS  FACTURE

SOINS	PROTHESE	
		Montant des honoraires perçus par le praticien pour les soins <input type="text"/>
<b>D</b>	<b>B</b>	Signature du praticien attestant l'exécution et le paiement des soins :
		Date : <input type="text"/>
		Montant des honoraires perçus par le praticien pour la prothèse : <input type="text"/>
		Signature du praticien attestant l'exécution et le paiement de la prothèse :
		Date de l'appareillage : <input type="text"/>

Le praticien couvre de hachures les DENTS A REMPLACER, surcharge le contour des dents qui supporteront des crochets, indique la nature de l'appareil, le nombre de dents artificielles et de crochets

## VOLET DÉTACHABLE

**LABORATOIRE  
CASALAB PALMIER SCP**

**Dr. Mohammed BEZZARI**

Médecin Biogiste

Diplômé de l'université Catholique  
de Louvain à Bruxelles, Belgique



**مختبر التحاليل الطبية**

**Dr. Kaoutar OUAZZANI**

Pharmacien Biogiste

Diplômé de l'université Paris Descartes  
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

**FACTURE N° 2108183329**  
LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 18/08/2021

INPE : 093002574

**Mme Sanae HAOUDY EP CHEMSI**

Demande N° 2108183329

<b>Récapitulatif des analyses</b>		<b>Clé</b>
<b>Analyse</b>		
Prise de sang Adulte		E25
Transaminases P (TGP)		B50
Transaminases O (TGO)		B50
Creatinine phosphokinase C P K		B100
C R P (Protéine C réactive)		B100
Ferritine		B250
LDH		B50
Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)		B80
Troponine		B250
D-Dimères CA 600		B300

Total des B : 1230

Arrêtée la présente facture à la somme de : ..... \* **1808.5 DH \***  
**mille huit cent huit dirhams cinquante centimes**



**LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP**

50, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

05 22 236 717 / 05 22 988 383 | 05 22 236 729 | contact@casalabpalmier.com

IF : 37741235 • Patente : 34771789 • CNSS : 6576120 • ICE : 002189772000081

C



Dr Nezha Mernissi

Médecine Générale

DU. Echographie Générale Paris V

58, Rue El Mortada - Casablanca  
Tél. : 05 22 25 13 44 / 05 22 98 33 55

Patente : 34771846  
ICE : 00171792000008

دكتورة نرفة المرنسي  
الطب العام

دبلوم في الإيكوغرافيا العامة  
زنقة المرتضى - الدار البيضاء 58  
05 22 98 33 55 / 05 22 25 13 44

Casablanca, le : 17 AOUT 2021

أعراض ملحوظة ساندة

- NFS
- فلتان العرق
- CRP CPK
- تضخم - Edema
- سكري سكري

Dr Nezha Mernissi  
Médecine Générale  
58, Rue El Mortada - Palmer  
Casablanca  
Tél : 05 22 25 13 44 / 05 22 98 33 56

# LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique  
de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر  
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'université Paris Descartes  
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

FACTURE N° 2108283049  
LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 28/08/2021

INPE : 093002574

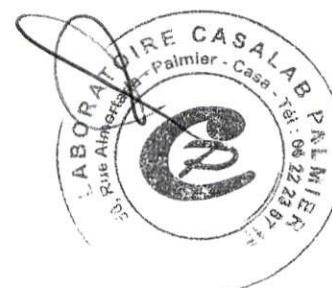
Mme Sanae HAOUDY EP CHEMSI

Demande N° 2108283049

Récapitulatif des analyses		Clé
	Analyse	
Prise de sang Adulte		E25
SEROLOGIE COVID IgG		B104
SEROLOGIE COVID IgM		B104

Total des B : 208

Arrêtée la présente facture à la somme de : ..... \* 326.6 DH \*  
**trois cent vingt-six dirhams soixante centimes**



C

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

50, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

05 22 236 717 / 05 22 988 383 05 22 236 729 contact@casalabpalmier.com

IF : 37741235 • Patente : 34771789 • CNSS : 6576120 • ICE : 002189772000081



Dr Nezha Mernissi

Médecine Générale

DU. Echographie Générale Paris V

58, Rue El Mortada - Casablanca

Tél. : 05 22 25 13 44 / 05 22 98 33 55

دكتورة نزهه مرنسي

الطب العام

دبلوم في الإيكوغرافيا العامة

زنقة امرأة 58 - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 98 33 55 / 05 22 25 13 44

Patente : 34771846

ICE : 00171792000008

Casablanca, le : 28/08/2021

Mme HAOUDY SANAE

Serologie IgG

IgG Séparée

Sans COV<sub>2</sub>

Mme HAOUDY EP CHEMSI San  
F 11-10-1968  
2108283049

Date/Horaire  
Prélevage:

-PRELEVEMENT-



Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique  
de Louvain à Bruxelles, Belgique

مختبر التحاليل الطبية  
Laboratoire des analyses médicales

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'université Paris Descartes  
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

## MARQUEURS CARDIAQUES

**Troponine I:**

(ECLIA sur COBAS 6000.)

0,005 ng/mL

(&lt;0,014)

27/02/2020

0,003

Validation biologique par : Le Dr M. BEZZARI Dr K. OUAZZANI

Le Dr M. JENANE



Dossier n° 2108183329 de Mme Sanae HAOUDY EP CHEMSI

4 / 4



Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique  
de Louvain à Bruxelles, Belgique



## مختبر التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'université Paris Descartes  
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

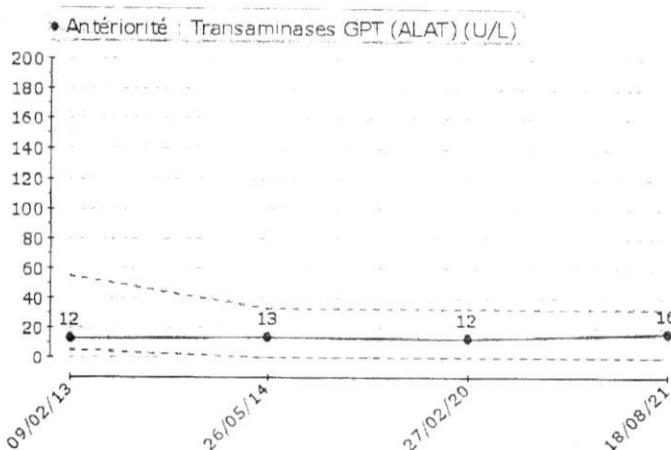
27/02/2020

### **Transaminases GPT (ALAT):** (Dosage enzymatique)

16 U/L

(0-33)

12



#### Lactate deshydrogénase (LDH)

#### **(Dosage enzymatique)**

227 UI/L

(135–214)

<u>Domaine de référence pour les adultes :</u>		
Hommes de 20 à 60 ans :	135 à 225 U/L	
Femmes de 17 à 60 ans :	135 à 214 U/L	
<u>Domaine de référence pour les enfants :</u>		
de 4 j à 20 jours :	225 à 600 U/L	
de 2 à 15 ans :	120 à 300 U/L	

26/05/2014

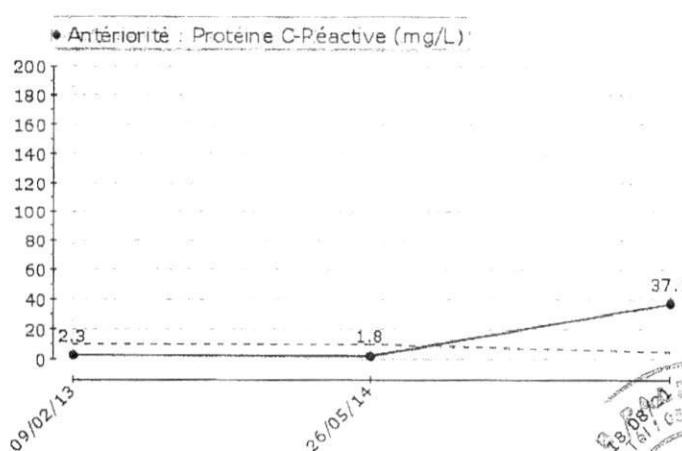
#### **Protéine C-Réactive:**

#### **Pratique & Recette**

37.1 mg/L

( $<5.0$ )

18



Dossier n° 2108183329 de Mme Sanae HAQUIDY EP CHEMSI

3 / 4



Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biogiste

Diplômé de l'université Catholique  
de Louvain à Bruxelles, Belgique



Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacien Biogiste

Diplômé de l'université Paris Descartes  
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

## HEMOSTASE

D-Dimères

(TEST IMMUNOTURBIDIMETRIQUE)

330 ng/ml

(<500)

## BIOCHIMIE

27/02/2020

Ferritine:

(ECLIA sur cobas 6000.)

163,0 ng/ml

(13,0-150,0)

78,0

**Domaine de référence pour les adultes :**

Hommes de 20 à 60 ans : 30 à 400 ng/ml

Femmes de 17 à 60 ans : 13 à 150 ng/ml

**Domaine de référence pour les enfants :**

< 1 an	: de 12 à 327 ng/ml
de 1 à 3 ans	: de 6 à 67 ng/ml
de 4 à 6 ans	: de 4 à 67 ng/ml
de 7 à 12 ans filles	: de 7 à 84 ng/ml
de 7 à 12 ans garçons	: de 14 à 124 ng/ml
de 13 à 17 ans filles	: de 13 à 68 ng/ml
de 13 à 17 ans garçons	: de 14 à 152 ng/ml

27/02/2020

CPK

(TEST UV.)

52 UI/L

(26-190)

61

27/02/2020

Transaminases GOT (ASAT):

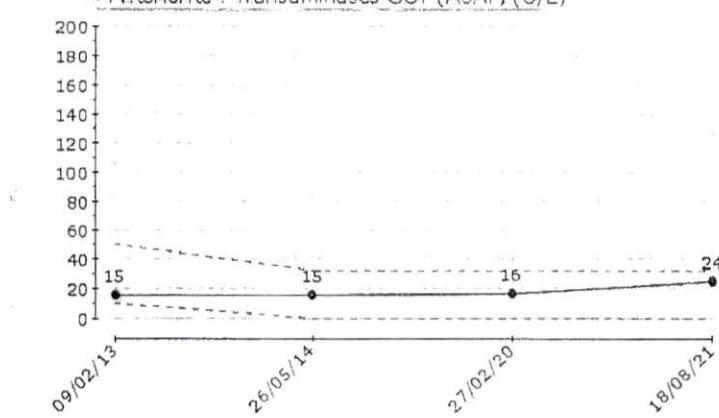
(Dosage enzymatique)

24 U/L

(0-32)

16

• Antériorité : Transaminases GOT (ASAT) (U/L)



Dossier n° 2108183329 de Mme Sanae HAOUDY EP CHEMSI



**Dr. Mohammed BEZZARI**  
Médecin Biogiste  
Diplômé de l'université Catholique  
de Louvain à Bruxelles, Belgique



**Dr. Kaoutar OUAZZANI**  
Pharmacien Biogiste

Diplômé de l'université Paris Descartes  
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

## LABORATOIRE CASALAB PALMIER®

Dossier N°: **2108183329**

Résultats de : **Mme HAOUDY EP CHEMSI**

**Sanae**

Né(e) le : 11/10/1968 – 52 ans  
N° CIN :

Date du prélèvement : 18/08/2021 17:47. DN  
Edition du : 24/08/2021 à 13:02

Madame le Dr NEZHA MERNISSI

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

< Compte-rendu annulé et remplace le rapport du 18/08/2021 à 21:21. >

## HEMATOCYTOLOGIE

### HEMOGRAMME

(SYSMEX XN-1000)

27/02/2020

Leucocytes :	4,69	10 <sup>3</sup> /mm <sup>3</sup>	(3,90–10,20)	3,69
Hématies :	4,85	10 <sup>6</sup> /mm <sup>3</sup>	(3,90–5,20)	4,54
Hémoglobine :	14,20	g/dL	(12,00–15,60)	13,40
Hématocrite :	42,9	%	(35,5–45,5)	40,9
VGM :	88,5	fL	(80,0–99,0)	90,1
TCMH :	29,3	pg	(27,0–33,5)	29,5
CCMH :	33,1	g/dL	(31,5–36,0)	32,8
RDW :	13,5	%	(0,0–18,5)	13,2

### Formule leucocytaire :

Neutrophiles :	84,2	%	52,5
Soit:	3 949	/mm <sup>3</sup>	(1 400–7 700)
Eosinophiles :	0,0	%	2,2
Soit:	0	/mm <sup>3</sup>	(20–580)
Basophiles :	0,2	%	1,4
Soit:	9	/mm <sup>3</sup>	(0–110)
Lymphocytes :	10,9	%	36,3
Soit:	511	/mm <sup>3</sup>	(1 000–4 800)
Monocytes :	4,7	%	7,6
Soit:	220	/mm <sup>3</sup>	280
<b>Plaquettes:</b>	166	10 <sup>3</sup> /mm <sup>3</sup>	181

Dossier n° 2108183329 – Mme Sanae HAOUDY EP CHEMSI



1 / 4



# LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique  
de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر  
التحاليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'université Paris Descartes

Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

## LABORATOIRE CASALAB PALMIER®

Dossier N°: 2108283049

Résultats de : Mme HAOUDY EP CHEMSI

Sanae

Né(e) le : 11/10/1968 - 52 ans

N° CIN :

Date du prélèvement : 28/08/2021 08:50. JAM

Edition du : 30/08/2021 à 09:55

Madame le Dr NEZHA MERNISSI

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

< Compte-rendu complet >

## SEROLOGIE INFECTIEUSE

### Sérologie du virus SARS-COV2 (COVID-19)

Anticorps (IgM):

(Fluorescence immunoassay (FIA): système FREND)

Index:

NEGATIF

0,37

(<2,00)

Interprétation:

< 2 : Négatif.

Entre 2 à 5 : Débutante ou IgM résiduelle à refaire.

> 5: Positif.

Conclusion:

Absence d'anticorps IgM

DOUTEUX

7,60

(<5,00)

Anticorps (IgG):

(Fluorescence immunoassay (FIA): système FREND)

Index:

Interprétation:

- <5 : Négatif

- entre 5 et 10: Douteux

- >10: Positif

Conclusion:

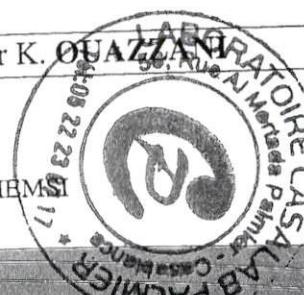
Une deuxième détermination de 2 à 3 semaines serait nécessaire pour évaluer la cinétique des anticorps.

Validation biologique par : Le Dr M. BEZZARI

Dr K. OUAZZANI

Le Dr M. JENANE

Dossier n° 2108283049 – Mme Sanae HAOUDY EP CHEMSI



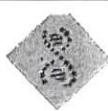
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

50, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

05 22 236 717 / 05 22 988 383 ☎ 05 22 236 729 ✉ contact@casalabpalmier.com

05 22 236 729 • CNSS : 4576120 • ICE : 002189772000081





**LIAB**

المختبر الدولي للتحاليلات الطبية  
LABORATOIRE INTERNATIONAL D'ANALYSES BIOMÉDICALES

Casablanca le, 17-08-2021

## FACTURE N° 000207444

**Nom, Prénom du patient :** Mme Sanae HAOUDY

**Date de l'examen :** 17-08-2021

**Type d'examen :** Examen biologique

**Demande N° :** 2108170376

**Médecin demandeur :**

### Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
	DECLARATION Test de dépistage E-Gene et de confirmation de Coronavirus-RdRP-Gene	0 -	HN

**Total des BHN :** 440

**Montant total en chiffre :** 440DHS

**Montant Total en lettres :** quatre cent quarante dirham

Opération bénéficiant de l'exonération à la TVA sans bénéfice du droit déduction conformément à l'article 91-VI-1° du Code Général des Impôts.



Angle Boulevard abdelmoumen et Rue Arrachati, Casablanca – Maroc; **Tel** : +212(0)5 22 42 39 60/55; **Fax** : +212(0)5 22 26 22 09   **E-mail** : contact@liab.ma -**site Web** : www.liab.co.ma  
**IF** : 40432071 ; **CNSS** : 8844103 ; **Patente** : 34702187 ; **N°ICE** : 001663876000025 ; **INPE Biogiste** : 097167290 ;  
**INPE laboratoire** : 093060846  
**Banque** : attijariwafa bank, Agence ABDELMOUMEN , **R.I.B** : 007 780 0002385000302818 20

## COMPTE RENDU D'ANALYSES

Medecin Prescripteur :

Dossier N° : 2108170376 –

MME SANAE HAOUDY

Né(e) le : 11-10-1968

Prélevé : reçu le 17-08-2021

à 14:57

Spécialité :

Adresse :

Correspondant : COVID

Edition du: 18-08-2021 à 18:22

Analyses	Résultats	Intervalles de référence	Antériorités
<b>BIOLOGIE MOLECULAIRE</b>			

**Test de détection du coronavirus (COVID-19):**

RT-PCR-GeneFinder COVID-19 Plus

**Nature de prélèvement:**

nasopharyngé.

**RESULTATS:****POSITIF**

ct RdRp: 28.42

ct N gène: 24.61

ct E gène: 27.21

**INTERPRETATION:**

POSITIF: Présence de l'ARN viral compatible avec une excrétion virale significative

18-08-2021

**Validé le :**

Le résultat d'un test négatif ne prouve pas avec certitude que le patient n'est pas infecté par le COVID 19.

Cette problématique concerne essentiellement le début d'incubation du virus. Il y a donc lieu de prendre toutes mesures de prévention pour éviter d'éventuelles transmission à l'environnement .

L'interprétation d'un résultat négatif doit tenir compte de la qualité du prélèvement, de la période d'incubation, de l'évolution clinique et radiologique éventuelle. Dans toutes les situations, les mesures et les gestes barrières doivent être respectés. En cas de forte présomption, il est recommandé de renouveler le prélèvement.

Les données vous concernant collectées dans le cadre du présent examen biologique, en lien avec l'épidémie du COVID 19, sont enregistrées dans le système d'information national, mis en œuvre par le Ministère de la Santé. Ce traitement d'intérêt public a pour finalité de centraliser les résultats des examens de dépistage du COVID 19 en vue de leur réutilisation à des fins d'enquêtes sanitaires et de surveillance épidémiologique.

Les examens rendus sous accréditation sont identifiés par le symbole [\*]. Toute copie ou utilisation de cette référence ne peut être réalisée sans autorisation écrite du LIAB.



Page 1 sur 2

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi : 7h30–18h30/Samedi et jours fériés :

7h30–13h00

Angle Bd Abdelmoumen et rue arrachati, Casablanca – Maroc; Tel : +212(0)5 22 42 39 60/55; –GSM : 06 61 85 78 48 Email: contact@liab.ma

Site Web : www.liab.co.ma-IF :40432071-ICE : 00166387600025-CNSS : 8844103-Patente : 34702187-INPE : 107159782

Prélèvement à domicile sur RDV

Dr Nezha Mernissi

Médecine Générale

DU. Echographie Générale Paris V

58, Rue El Mortada - Casablanca

Tél. : 05 22 25 13 44 / 05 22 98 33 55

Patente : 34771846

ICE : 001717920000008

دكتورة نزهة المرنسي

الطب العام

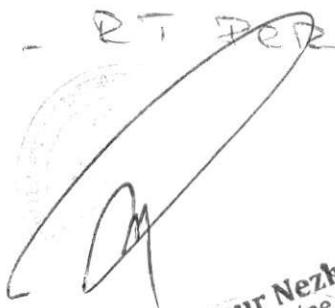
دبلوم في الإيكوغرافيا العامة

58، زنقة المرتضى - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 98 33 55 / 05 22 25 13 44

17 AOUT 2021  
Casablanca, le :

نهضة  
Mortada / Casablanca

- RT DEP -  


Docteur Nezha Mernissi  
Médecine Générale  
58, Rue El Mortada - Palmier  
Casablanca  
Tél : 0522 25 13 44/0522 98 33 56

Dr Nezha Mernissi

Médecine Générale

DU. Echographie Générale Paris V

58, Rue El Mortada - Casablanca  
Tél. : 05 22 25 13 44 / 05 22 98 33 55

الدكتورة نزهة المرنسي

الطب العام

دبلوم في الإيكوغرافيا العامة

زنقة المرتضى - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 98 33 55 / 05 22 25 13 44

Patente : 34771846  
ICE : 001717920000008



Casablanca, le : ...17. AOUT 2021

ville Hand SANA

135,50 - Laverie - (5)

1410 est 7 jor

14.50x2 Telephone 1000 -

14 x 3 avant l'ee.

15,30x2 Ville Clean (5)

14 x 21 le el mudi.

56,30 - Dore

1amp/10 a uplo 10;

27,70 - Coudicaprine - (5)

96,10

1410 le mudi 10<sup>o</sup>.

Docteur Nezha Mernissi

Médecine Générale

58, Rue El-Mortada - Palmier

Casablanca

Tél : 0522 25 13 44/0522 98 33 55

Zinactrin Venal Zink

14 x 2 ; 10 x 2 10<sup>o</sup>.

T =